

Image not found or type unknown



Problèmes dettes filiation

Par **athilena**, le **22/03/2010 à 16:24**

Bonjour,
J'ai un géniteur qui ne m'a ni élevé, ni éduqué, et c'est mon beau père qui m'a adopté il y a quelques années mais je ne connais pas mon géniteur. Je l'ai cherché il y a longtemps, en vain. J'ai été contacté par le fisc car il a détourné de l'argent et fait un abus de biens sociaux etc...
Je porte le nom de ma mère mais ce géniteur m'a reconnu après ma mère.
Toutefois, il ne s'est jamais manifesté au cours de ma vie et aujourd'hui on me réclame (ainsi qu'à 4 autres enfants) le paiement de ses fraudes.
J'avais une entreprise que j'ai liquidé mais l'état va ponctionner quand même.
On m'a dit que je pouvais demander le non paiement de ses dettes puisqu'il n'est que géniteur et en aucun cas père en tant que tel (éducation, etc...)
Est ce vrai ?
Ai je un recours ?
Merci pour votre aide.